

Rapport moral 2023

Nous voici de nouveau réunis pour cette rencontre annuelle qu'est l'Assemblée Générale de notre association, qui est à la fois le moment où nous rendons compte de nos actions de l'année écoulée auprès de nos adhérents et l'opportunité de nous retrouver pour échanger sur notre projet associatif.

L'année 2023 s'est terminée par une bonne nouvelle pour Lo Parvi, puisque nous avons eu le plaisir d'accueillir une nouvelle fois de nouveaux adhérents, et que nous avons dépassé le seuil des 400 : bonne nouvelle, car ce sont les adhérents qui constituent le socle de notre association et que leur nombre est en augmentation régulière depuis quelques années.

C'est parmi vous, adhérents, que nous trouvons les bénévoles, dont l'engagement, que ce soit de façon régulière au sein de nos différentes commissions de travail ou pour des participations ponctuelles, est indispensable au fonctionnement de notre association. Cet engagement nous permet de mener à bien notre projet associatif dans ses trois dimensions : Connaître, Faire connaître et Protéger la Nature. Même si la sauvegarde de la biodiversité fait aujourd'hui partie des enjeux majeurs de notre pays et bénéficie d'une réglementation censée la protéger, elle nécessite un effort sans cesse renouvelé pour pouvoir être menée à bien, et donc, des ressources humaines également renouvelées.

En 2023, nos bénévoles, très investis, de réunions en commissions, de sorties de terrain en représentations, de comités de site en réunions PLU, de publications en créations de documents, ont ainsi réalisé plus de 4 700 heures de bénévolat (soit 2.5 équivalents temps plein) et parcouru près de 11 000 km par tous moyens, voiture, vélo, marche. Le bilan d'activités qui vous a été adressé décrit de manière détaillée l'ensemble des actions réalisées. Elles sont nombreuses, près d'une centaine, et celles non traitées sont rares.

Nous sommes une association ouverte sur la vie du territoire et c'est grâce à notre travail en commun avec un certain nombre d'acteurs de la vie politique, économique, associative, techniciens, que nous pouvons œuvrer avec plus d'efficacité pour la biodiversité. Nous avons été ainsi présents dans un certain nombre d'instances et avons participé à différents événements, que ce soit localement ou au plan départemental. Quelques exemples parmi d'autres : réunion de travail avec Madame la Sous-Préfète, conseil national de refondation territorialisé sous l'égide de la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné (CCBD) et du Préfet de l'Isère, accueil sur le site de la Réserve Naturelle Régionale (RNR) des Etangs de Mépieu avec la société Vicat de fonctionnaires de la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS), séminaire sur la gestion structurelle de la ressource en eau présidé par Monsieur le Préfet et Monsieur le Président du Département de l'Isère, participation au congrès national des maires ruraux, participation à l'Assemblée Générale de Valfor.

C'est aussi en collaboration avec la CCBD que nous avons participé aux inventaires pour la réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), qui permet de compléter les connaissances naturalistes sur 20 communes de notre secteur. Ce chantier, commencé en 2023, va se poursuivre tout au long de cette année.

Certains de ces chantiers nous mobilisent sur plusieurs années, comme celui concernant la protection réglementaire des zones humides et plus particulièrement les tourbières. Ce dernier a fortement mobilisé la Direction Départementale des Territoires (DDT) et Lo Parvi ainsi que différents partenaires: communes, Balcons du Dauphiné, Vals du Dauphiné, EPAGE de la Bourbre, Département et a permis d'aboutir avec succès à la signature de 4 nouveaux Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope (APPB) en 2023, portant leur nombre à 36 sur notre territoire.

Chaque année, nous veillons à élaborer ou faire évoluer des outils qui contribuent à la connaissance de la nature en Isle Crémieu, ainsi qu'au partage de cette connaissance, que ce soit auprès de nos adhérents, du grand public ou avec divers organismes ou structures comme les bureaux d'études. Ainsi, l'Atlas Géonature de Lo Parvi est accessible depuis le mois de juin sur notre site internet et permet la visualisation des espèces et de leur répartition en Isle Crémieu. Il permet la mise à disposition à toutes les personnes intéressées de plus de 620 000 données sur le règne animal et le règne végétal en Isle Crémieu, capital de connaissance qui est le fruit des longues heures passées sur le terrain par les naturalistes depuis maintenant plusieurs décennies.

Un "Diagnostic environnemental du Haut-Rhône Dauphinois" a été rédigé sous la direction de Raphaël, notre directeur. Avec la participation de près de 50 contributeurs et le soutien des Balcons du Dauphiné et du Département de l'Isère, ce document de 500 pages est une synthèse de l'ensemble des connaissances environnementales de ce secteur. A peine né, il a déjà été utilisé comme support pour la rédaction de trois plans de gestion en Isle Crémieu, ce pour quoi il a été conçu.

Nous avons publié deux nouvelles plaquettes, qui viennent compléter notre série des "Guides du naturaliste en Isle Crémieu" : l'une tout début 2023, "Oiseaux des jardins", l'autre en fin d'année, "Arbustes, arbrisseaux et lianes". Pour cette dernière, nous en sommes à la fois fiers, car elle est une jolie réussite de l'équipe de la « commission Naturaliste » qui l'a élaborée, mais aussi tristes : en effet, elle est née de l'inspiration d'Alain Roux, fidèle et très ancien bénévole de Lo Parvi, qui nous a malheureusement et prématurément quittés en fin d'année et à qui nous avons choisi de dédier cette publication, à lui, le botaniste passionné qui n'a jamais eu de cesse de faire partager avec un enthousiasme et un bonheur communicatifs, sa connaissance de la nature.

Nous sommes également attachés, de façon permanente, à faire circuler l'information sur les activités et la vie de notre association, que ce soit en direction de nos adhérents, ou d'une manière plus générale, vers le grand public.

Nous avons développé les fonctionnalités de notre nouveau site internet, avec notamment l'utilisation d'un nouvel outil pour l'envoi de nos mails. Vous avez pu le constater avec une forme un peu différente des mails que nous vous adressons chaque mois pour vous faire parvenir notre fidèle Plume de l'Epervier, notre mensuel qui vous informe de la vie de Lo Parvi et vous donne des nouvelles de la biodiversité en Isle Crémieu.

Vous avez également maintenant la possibilité de vous inscrire à notre newsletter, qui vous communique les dernières actualités en lien avec la Nature sur notre territoire.

Encore une étape à franchir en 2024 avec la systématisation de l'utilisation de cet outil pour l'ensemble des mails que vous recevez, qui nous permettra de mieux suivre la qualité des envois et devrait alléger la charge de travail de notre secrétaire.

Nous avons aussi fait évoluer l'organisation des sorties grand public qui font l'objet, chaque année, de notre publication "Sortir" et qui ont compté un peu plus de 300 participants en 2023. Avec le support de la « commission Bibliothèque », nous proposons maintenant une bibliographie adaptée à chaque sortie pour les participants qui souhaitent approfondir les thèmes proposés.

Pour vous offrir une possibilité supplémentaire de venir dans nos locaux et de profiter de notre remarquable fonds de bibliothèque qui s'enrichit chaque année de nouveaux ouvrages, nous avons mis en place une ouverture de la bibliothèque chaque troisième samedi matin du mois. C'est l'occasion d'emprunter des ouvrages et de rencontrer d'autres adhérents, le tout en partageant un moment de convivialité. Nous n'avons pas pour l'instant la fréquentation escomptée, mais nous nous laissons encore un peu de temps pour décider de continuer ou non cette ouverture des locaux et cette nouvelle possibilité d'accès à la bibliothèque.

Pour toutes ces réalisations, nous bénéficions de l'appui de l'équipe de nos salariés, qui n'est pas en reste dans la participation à nos actions. Raphaël assure un rôle important de coordination entre salariés et bénévoles, salariés qui apportent leur compétence technique pour les uns et assurent la gestion administrative de l'association pour les autres.

Comme chaque année, notre équipe salariée a été le support d'accueil de plusieurs stagiaires. Nous en avons intégré 8 en 2023, que ce soit dans le cadre des semaines de découverte pour les 3^{èmes}, ou pour des stages de niveau universitaire. Ils mobilisent du temps de nos salariés et de nos bénévoles, mais permettent d'avancer sur des actions et sont formateurs à tous points de vue pour ces jeunes.

En tant qu'association, nous avons également une responsabilité patrimoniale en matière de biodiversité, puisque nous assumons la gestion de la Réserve Naturelle Régionale (RNR) des Etangs de Mépieu, notre directeur en étant le conservateur. Nous la gérons en lien avec les propriétaires des terrains de la réserve, la commune de Creys-Mépieu et l'entreprise Vicat, cette dernière contribuant également au financement du plan de gestion en complément du budget alloué par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le nouveau plan de gestion, prévu pour 10 ans, a démarré début 2023. Nous ferons un point intermédiaire de cette gestion dans 5 ans, pour valider le bon déroulement des actions en cours.

En ce qui concerne la gouvernance de notre association, notre conseil d'administration a tenu régulièrement ses séances mensuelles, avec une participation soutenue de la plupart de nos administrateurs. Leur rôle est indispensable pour le fonctionnement institutionnel et juridique de notre association. Nous vous présenterons au cours de cette assemblée de nouveaux candidats pour les postes à pourvoir. Il reste cependant des postes vacants.

Quant à nos comptes, nous terminons notre exercice avec un excédent.

Notre association est pour l'instant en bonne santé financière avec des réserves satisfaisantes, qui nous permettent de faire face à nos engagements de trésorerie, notamment l'engagement vis-à-vis de nos salariés en ce qui concerne leur rémunération. Néanmoins, nous restons vigilants sur nos postes de dépenses et veillons à maintenir une gestion rigoureuse. Pour limiter ces dépenses, nous n'avons pas chauffé la maison des bénévoles cet hiver, car ce bâtiment manque de sobriété énergétique et le chauffer aurait été beaucoup trop coûteux. Nous avons donc adapté notre fonctionnement, en utilisant le local des salariés pour les réunions des commissions et en veillant à ne pas trop perturber le fonctionnement de l'équipe salariée. Cette possibilité étant peu fonctionnelle pour les Conseils d'Administration, je remercie tout particulièrement Monsieur le Maire de Trept de nous ouvrir la salle Jacques Mathieu pour la tenue de nos Conseils d'Administration pendant la période hivernale.

Malgré beaucoup d'éléments positifs, cette année 2023 s'est néanmoins terminée avec des points de vigilance à suivre.

En ce qui concerne notre organisation générale, et malgré le nombre important de bénévoles que nous avons, deux commissions n'ont actuellement pas de responsable : la « commission Forêt » et la « commission Aménagement du territoire ». Même si cela n'empêche pas leur fonctionnement à court terme, il est quand même souhaitable que nous puissions faire émerger des vocations pour ces fonctions dans les prochains mois. Certaines commissions ont des effectifs qui nécessiteraient d'être étoffés, comme la « commission Bibliothèque », la « commission Circulaire », la « commission Communication » et la « commission Entretien des locaux ».

Nous avons également des postes d'administrateurs restant à pourvoir et chaque année, un tiers du Conseil d'administration doit être renouvelé.

Je souhaite qu'au-delà de la progression de notre nombre d'adhérents, nous ayons la capacité, au fil des prochains mois et des prochaines années, à renforcer ou renouveler les forces vives bénévoles de notre association : telle est l'une des conditions de sa vitalité pour la réalisation de notre projet associatif.

En effet, comme déjà évoqué au début de ce rapport, la biodiversité nécessite une vigilance sans cesse renouvelée.

Notre « commission Veille écologique », grâce aux alertes du site « Sentinelles de la Nature », agit constamment contre les atteintes à l'environnement, notamment en ce qui concerne les déchets, parfois improbables, dont certains continuent à se débarrasser dans la nature.

Sur un autre plan, nous sommes confrontés sur notre territoire, depuis quelque temps, à un nouveau phénomène, avec le fleurissement de projets de production d'énergies renouvelables, liés à l'enjeu de la décarbonation de la production d'énergie. Nous sommes tout à fait favorables aux énergies renouvelables, dans la mesure où les projets ne portent pas atteinte aux milieux naturels et à la biodiversité (action J42 du Volet Protéger de notre projet associatif). Néanmoins, la pression est telle que certains porteurs de projets s'affranchissent de ce point.

Ainsi, le projet de Barrage sur le Rhône à Saint-Romain-de-Jalionas - Loyettes, Rhôneergia, initié par la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) dans le cadre de la concession confiée par l'Etat français, prévoit le déplacement latéral du Rhône de 200 mètres, sa mise en retenue sur 22 km, et amènerait la

disparition du dernier tronçon libre et non aménagé des 25 derniers km restant sur le fleuve sur un total de 545 km entre Genève et la Méditerranée. Ce serait une perte irréversible et non compensable.

Nous vous avons tenu informés du déroulement de la concertation organisée sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) et des différentes contributions écrites que nous avons produites pour exprimer notre opposition à ce projet, tout en proposant des solutions alternatives pour couvrir les besoins en énergie de notre territoire. Les enjeux et les objectifs de la transition énergétique ne doivent pas nuire à ceux de la biodiversité.

Cette concertation a été l'occasion de travailler étroitement avec de nombreuses associations (France Nature Environnement (FNE), Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), Association Régionale de Pêche en Auvergne-Rhône-Alpes (ARPARA), Association Archéologie de St Romain-de-Jalionas, Sortir du Nucléaire Bugey, Association des Usagers des Plans d'Eau et Rivières en Auvergne-Rhône-Alpes (AUPER)), le collectif de citoyens « Stop Barrage Rhôneergia » et les élus concernés.

La concertation s'est terminée le 29 février et nous sommes dans l'attente de la décision de l'Etat, d'ici fin mai, de poursuivre ou non les études pour déterminer la faisabilité de ce projet.

Face à cette accélération des pressions pour le développement des énergies renouvelables, nous avons pensé qu'il serait intéressant d'organiser, durant cette assemblée générale, un temps d'échange et de réflexion sur ce sujet des énergies renouvelables et de leur impact sur la biodiversité pour que chacun puisse se faire, en toute liberté et en toute connaissance de cause, sa propre opinion.

La nature poursuit son cycle, le printemps est là. Après notre Fête de Printemps qui a eu lieu les 22 et 23 mars, nous espérons vous retrouver pour d'autres moments festifs et conviviaux tout au long de l'année qui court devant nous, avec le double plaisir de partager la vie de notre association et de savourer les beautés de la nature en Isle Crémieu.

Merci à vous qui avez permis la réalisation de cette année 2023, notre équipe salariée, nos stagiaires, notre directeur, nos bénévoles, nos responsables de commissions, nos administrateurs et administratrices et qui consacrez du temps à notre association,

Merci à nos adhérents pour leur confiance et leur soutien à notre projet associatif,

Merci à tous les acteurs de ce territoire avec qui nous travaillons tout au long de l'année, associations, collectivités locales, administrations, enseignants, animateurs, agriculteurs, forestiers, entreprises et élus qui nous accordent leur confiance et nous soutiennent.

Rendez-vous en 2024 pour de nombreux moments de partage et d'actions en faveur de la biodiversité.

"Si nous prenons la nature pour guide, nous ne nous égarerons pas." Cicéron

Murielle Gentaz

Présidente